

Appel à candidatures sur les postes à exigence particulière restés vacants

Les enseignants intéressés par les postes seront conviés à passer un entretien devant une commission chargée d'évaluer la compatibilité de leur profil et de leurs motivations avec les spécificités et sujétions des missions visées.

Pour le poste d'enseignant en MECS au foyer de Razimont, les candidats ayant reçu un avis favorable seront départagés au barème mouvement 2023.

Pour le poste DACS, la commission établit un classement des enseignants reçus. L'enseignant obtenant le poste est celui classé en rang n°1.

Les convocations seront envoyées dans les meilleurs délais sur le courriel académique de l'enseignant.

IMPORTANT : Les enseignants souhaitant candidater sur un ou plusieurs postes doivent transmettre leur candidature motivée accompagnée d'un CV à la DSDEN des VOSGES - Pôle 1er degré **au plus tard le jeudi 12 octobre, délai de rigueur.**

Liste des postes à exigence particulière :

- Enseignant en MECS Foyer de Razimont (SAJ Golbey-Plateforme PJJ- Maison d'arrêt)
- Directeur de SEGPA au collège Charlemagne de Bruyères